



<p><b>Direction générale de l'alimentation</b> <b>Sous-direction de la qualité et de la protection des végétaux</b> <b>Bureau des biotechnologies, de la biovigilance et de la qualité des végétaux</b> <b>251 rue de Vaugirard</b> <b>75 732 PARIS CEDEX 15</b> <b>0149554955</b></p>	<p><b>Instruction technique</b> <b>DGAL/SDQPV/2014-1008</b> <b>15/12/2014</b></p>
--	---

**Date de mise en application :** Immédiate

**Diffusion :** Tout public

**Date limite de mise en œuvre :** 31/01/2015

**Cette instruction abroge :**  
DGAL/SDQPV/2014-437

**Cette instruction ne modifie aucune instruction.**

**Nombre d'annexes :** 1

**Objet :** Epidémiosurveillance dans le domaine végétal (axe 5 du plan Ecophyto) : bilan technique et financier 2014

<b>Destinataires d'exécution</b>
----------------------------------

DRAAF DAAF
---------------

**Résumé :** En complément du bilan phytosanitaire, ce bilan technique et financier permet de connaître les paramètres des réseaux régionaux d'épidémiosurveillance et de suivi des effets non intentionnels en 2014.

**Textes de référence :** Article L.251-1 du Code rural et de la pêche maritime  
Circulaire CAB/C2009-0002 du 4 mars 2009

## I- Rappel du contexte

L'axe 5 du plan Ecophyto a pour objet la structuration des réseaux d'épidémiosurveillance et la mutualisation des informations, dans le cadre de la surveillance biologique du territoire. Depuis janvier 2012, celle-ci couvre le suivi des effets non intentionnels des pratiques agricoles sur l'environnement.

L'axe 5 est en partie financé par des crédits résultant de l'augmentation de la redevance pour pollutions diffuses assise sur les produits phytopharmaceutiques. Ces crédits permettent de prendre en charge au niveau régional le financement des animateurs de filière, la coordination inter-filière et les frais d'analyse et de petit matériel.

Les conventions financières sont calées sur les années civiles, du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

Une estimation fiable des données techniques du réseau peut d'ores et déjà être réalisée pour 2014. Cette estimation devance la remise du rapport technique et financier rédigé par la Chambre Régionale de l'Agriculture (CRA), remis pour chaque année n en juin de l'année n+1.

## II- Bilan de l'année 2014

Il est demandé de renseigner le formulaire figurant en annexe sans en modifier la forme. Les champs proposés permettent de décrire les paramètres du réseau régional de l'année 2014. Afin de faciliter la saisie, la structure du formulaire de la précédente enquête (DGAL/SDQPV/2014-437 du 11 juin 2014) a été reprise. Les données n'ayant pas changé peuvent donc être recopiées dans ce nouveau formulaire.

Le formulaire figurant en annexe est adressé par mail aux DRAAF-SRAL le jour de parution de la note pour permettre un remplissage aisé.

Il vous est demandé de nous adresser avant le **31 janvier 2015** le formulaire complété pour votre région, via la boîte institutionnelle:

[bbbqv.sdqpv.dgal@agriculture.gouv.fr](mailto:bbbqv.sdqpv.dgal@agriculture.gouv.fr) .

Le Directeur Général de l'Alimentation

Patrick DEHAUMONT

# BILAN AXE 5 2014

REGION: (compléter).....

## I - Epidémiosurveillance

Ne pas ajouter/supprimer de colonne/ligne. Il est possible de fusionner des cellules.

"Grande filière" -->	Grandes cultures	Maraîchage, petits fruits	Arboriculture fruitière	Vigne	Horti pépi	Cultures tropicales	ZNA pro	ZNA amateurs	Autre (préciser)
Cultures concernées (énumérer)									
Nombre d'éditions concernées									
Nombre de BSV concernés									
Nombre de parcelles fixes suivies									
Temps d'observation par parcelle fixe (moyenne en jour)									
Nombre de parcelles flottantes suivies									
Temps d'observation par parcelle flottante (moyenne en jour)									
Coût <b>subvention</b> par jour d'observation (moyenne)									
Total coût <b>subvention</b> observation "grande filière" (automatique)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Temps d'animation filière (moyenne en jours)									
Coût <b>subvention</b> par jour d'animation (moyenne)									
Temps d'animation inter-filière (en jours)									
Coût <b>subvention</b> par jour d'animation inter-filière									
Total coût <b>subvention</b> animation "grande filière" (automatique)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Temps d'administration BDD (en jours)									
Coût <b>subvention</b> par jour d'administration BDD									
Total coût <b>subvention</b> administration BDD "grande filière" (automatique)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de modèles utilisés									
Nombre de stations utilisées									
Coût <b>subvention</b> des données météo achetées en +									
Coût <b>subvention</b> des analyses									
Coût <b>subvention</b> des formations (hors salaires en formation, <b>non cofinancé</b> )									
Coût <b>subvention</b> supplémentaire (préciser dans "Remarques")									
Coût <b>subvention</b> total "grande filière"	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de conventions établies									
<b>Base de données utilisée (Epiphyt, VgObs, Latitude, Vigiculture, Phytoréso...)</b>									
<b>Nombre d'animateurs Inter-filière</b>									
<b>Quotité d'ETP animation Inter-filière</b>									
<b>Nombre d'animateurs filière</b>									
<b>Quotité d'ETP animation filière</b>									
<b>Nombre d'observateurs</b>									
<b>Quotité d'ETP observation</b>									

## II - Suivi des effets non intentionnels

### Suivi des résistances

Ne pas ajouter/supprimer de colonne/ligne. Il est possible de fusionner des cellules.

"Grande filière" -->	Grandes cultures	Maraîchage et petits fruits	Arboriculture fruitière	Vigne	Horticulture / pépi	Cultures tropicales	ZNA pro	ZNA amateurs	Autre (préciser dans "cultures concernées)
Nombre de prélèvements prévus en 2014									
Nombre de prélèvements réalisés en 2014									

### Biovigilance

Tête de rotation 2012 -->	Blé tendre	Maïs	Salade	Vigne
Protocole flore - Nombre de parcelles <b>en 2014</b>				
Protocole flore - Temps d'observation en jour / parcelle / an				
Protocole flore - Coût <b>subvention</b> par jour d'observation				
Protocole flore - Coût <b>subvention</b> des analyses supplémentaires				
Protocole vers de terre - Nombre de parcelles <b>en 2014</b>				
Protocole vers de terre - Temps d'observation en jour / parcelle / an				
Protocole vers de terre - Coût <b>subvention</b> par jour d'observation				
Protocole vers de terre - Coût <b>subvention</b> des analyses supplémentaires				
Protocole coléoptères - Nombre de parcelles <b>en 2014</b>				
Protocole coléoptères - Temps d'observation en jour / parcelle / an				
Protocole coléoptères - Coût <b>subvention</b> par jour d'observation				
Protocole coléoptères - Coût <b>subvention</b> des analyses supplémentaires				
Protocole oiseaux - Nombre de parcelles <b>en 2014</b>				
Protocole oiseaux - Temps d'observation en jour / parcelle / an				
Protocole oiseaux - Coût <b>subvention</b> par jour d'observation				
Coût <b>subvention</b> de l'observation en biovigilance	0	0	0	0
Coût <b>subvention</b> des analyses supplémentaires	0	0	0	0
Temps d'animation ENI en jours				
Coût <b>subvention</b> d'un jour d'animation ENI				
Coût <b>subvention</b> de l'animation ENI	0	0	0	0
Coût <b>subvention</b> du petit matériel acheté <b>en 2014</b>				
Coût <b>subvention</b> des formations <b>en 2014</b> (hors salaire en formation, <b>non cofinancé</b> )				
Coût <b>subvention</b> total	0	0	0	0
Nombre d'animateurs ENI				
Quotité d'ETP animation ENI				
Nombre d'observateurs ENI				
Quotité d'ETP observation ENI				

Remarques: